

Jalon 6

Chaque territoire organise en continu **le partage des savoirs** et le **dialogue collectif** sur les besoins essentiels, l'utilisation du territoire et la résilience des communautés

Pourquoi ce jalon?

- La transition des territoires est une reconfiguration sociétale de grande ampleur, qui implique de comprendre des phénomènes complexes et de regarder en face les choix, parfois difficiles, à faire ensemble. Cela nécessite que :
 - l'ensemble des parties prenantes (citoyennes, publiques, privées, associatives, etc.) comprennent l'ampleur des bouleversements écologique à venir et leurs impacts concrets sur leur territoire et les activités qu'ils y mènent au quotidien (jalon 5);
 - que l'ensemble des parties prenantes puissent s'exprimer démocratiquement sur leurs besoins et les renoncements qu'elles seraient prêtes à faire dans le contexte de la transition. Pour que de « [bons renoncements](#) » soient effectués, ils doivent être réalisés démocratiquement, de façon anticipée et non brutale. Sans ce dialogue, il serait difficile d'avoir une adhésion au projet de transition.
- Un des axes clés de notre vision 2042 est le suivant : « Reconnaissant que les intérêts des parties prenantes divergent en contexte de transition, des mécanismes permettent aux différents acteurs et aux savoirs disponibles (experts, expérientiels, etc.) de dialoguer et d'arbitrer sur les priorités collectives, de façon éclairée et efficace. » Aujourd'hui, les arbitrages de la transition socio-écologique sont souvent réduits à des décisions techniques. La transition n'est pas suffisamment intégrée à l'agenda des consultations et débats collectifs, à l'échelle provinciale comme régionale. Pour que chaque territoire mette en œuvre des stratégies de transition efficaces, en accord avec leur identité socio-historique et avec les besoins des communautés, il semble important d'organiser, à l'échelle la plus pertinente (région, MRC ou communauté métropolitaine), un dialogue collectif et un partage de savoirs entre tous. Ces espaces de concertation doivent permettre plus de propositions et de leadership des différentes parties prenantes, incluant les citoyennes et citoyens.
- La trajectoire développée suppose que ce dialogue local porte sur une diversité de sujets en lien avec la transition, qui évolueraient au fil du temps en fonction de l'avancement de chaque collectivité. En plus d'être une occasion privilégiée de se questionner collectivement sur nos besoins essentiels et de partager nos savoirs respectifs, ce dialogue pourrait notamment :
 - nourrir la stratégie d'autonomie productive, l'établissement des cibles de protection des écosystèmes et l'instance régionale responsable de la cohabitation des différents usages du territoire (jalons 29, 32 et 34);
 - contribuer à la mobilisation d'une masse critique d'acteurs et à la transformation de leurs imaginaires concernant la sobriété et la voiture (jalons 5, 46 et 70).

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	----------------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé?



Société civile : organismes de développement territorial, mouvements citoyens, groupes communautaires, associations environnementales



Individus : habitants et habitantes de milieu de vie



Gouvernements locaux et supralocaux



Entreprises et organisations publiques de chaque collectivité



Institutions d'éducation et de recherche



Secteur financier

Comment pourrait-on s'y rendre?

- **Conduire des démarches pilotes de dialogue participatif territorial axées sur la transition socio-écologique**, comme le [Grand dialogue pour la transition](#) au Saguenay–Lac-Saint-Jean, [FabRégion Bas-Saint-Laurent](#), les Collectivités ZéN initiées par le Front commun pour la transition énergétique, [l'Agora métropolitaine](#) de la Communauté métropolitaine de Montréal, les communautés des possibles de [Solon](#). Comme source d'inspiration internationale, on peut citer [Loos-en-Gohelle](#), en France. Il serait intéressant d'assurer un **partage de bonnes pratiques** entre ces initiatives, à l'échelle provinciale comme internationale, pour capitaliser sur les meilleures pratiques et les écueils à éviter.
- **S'appuyer sur des instances de dialogue existantes au Québec** pour permettre ces grandes conversations. Par exemple, l'OCPM, les tables de concertation, tables des préfets, etc., pourraient être mobilisées de façon pérenne pour animer ces dialogues en continu.
- **S'inspirer et renforcer des démarches de participation citoyenne portées par les gouvernements** : par exemple, la [Convention citoyenne pour le climat](#) en France a mobilisé 150 citoyennes et citoyens tirés au sort, responsables de « définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990 ». Accompagnés par des scientifiques, les membres de cette assemblée ont proposé au gouvernement un plan de 149 propositions. On trouve d'autres exemples de démarches de démocratie participative et délibérative sur les enjeux climatiques en Irlande avec la [Citizens Assembly](#) (2018) et au Royaume-Uni avec la [Climate Assembly UK](#) (2019).
- **Engager des organismes experts en matière d'animation de processus de consultation, concertation et participation**, tel que Communagir et l'Opération Veille et Soutien Stratégiques (OVSS). Ils pourraient notamment aider à trouver les bons canaux pour assurer une participation de parties prenantes variées du territoire.
- À certains moments, segmenter ces échanges autour des **besoins thématiques essentiels** qui touchent chacun et chacune : ex. « se loger », « se nourrir », « se déplacer », « se vêtir ».

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

- L'atteinte préalable d'autres jalons de la trajectoire, dont les portraits locaux sur les opportunités et les vulnérabilités de notre milieu de vie dans la transition, l'accompagnement de personnes marginalisées pour faciliter leur participation, ainsi qu'une prise de conscience forte des acteurs territoriaux des bouleversements écologiques à venir et de leurs possibles conséquences (jalons 7, 2 et 5).

- La liaison de ces forums aux espaces de collaboration intersectorielle, où les différentes filières économiques et parties prenantes des territoires pourraient faire converger leurs stratégies de transition pour répondre de façon durable à chacun des besoins essentiels (jalon 14).
- Une volonté de plus en plus grande de citoyens et citoyennes souhaitant participer aux décisions collectives, et un changement dans le rapport au temps qui facilite leur engagement communautaire (voir jalon 51).

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- Le manque de volonté politique et de moyens financiers à investir pour maintenir de tels processus en continu.
- Si le fruit de ce dialogue ne se traduit pas en actions concrètes par les différents acteurs et actrices concernés, il y a un risque d'épuisement de la participation et de perte de légitimité. Par exemple, en France, les recommandations de la Convention citoyenne pour le climat n'ont été que partiellement reprises par le gouvernement ou carrément rejetées.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Quel est l'équilibre à atteindre entre le temps long du dialogue inclusif et de la concertation d'une part, et l'urgence de la mise en œuvre d'actions radicales et de long terme d'autre part?
- Jusqu'à quel point peut-on faire participer tous les intérêts et les aligner? Comment créer un engouement collectif autour de la transition alors que les enjeux liés à l'aménagement du territoire sont de plus en plus polarisants?
- Comment définir et distinguer les privilèges des besoins (notamment les besoins essentiels)? Comment arrimer besoins et libertés individuels avec bien-être collectif?